



Haffner Energy publie ses résultats semestriels au 30/09/2024

Un semestre marqué par la concrétisation de projets stratégiques

Vitry-le-François, 17 décembre 2024 à 18h00 (CEST), France

- **Un premier semestre marqué par la concrétisation de projets stratégiques :**
 - Mise en service du centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et de formation de Marolles, ayant bénéficié de plus de 1 M€ de financements publics. La production imminente d'hydrogène sur le site va permettre de déboucler des contrats en attente de signature et de générer du chiffre d'affaires.
 - Partenariats avec des acteurs internationaux de premier plan, notamment sur le marché du SAF.
- **La confirmation du niveau du pipeline* à 1,4 Mds €** au 30/09/2024 et du poids croissant des projets liés au marché du SAF, en particulier en Amérique du Nord.
- **Un EBITDA** en amélioration significative de 15%, qui s'établit à -4 672 k€** au 30/09/2024 contre -5 477 k€ au 30/09/2023.
- **Un résultat net consolidé de -5 416 k€** au 30/09/2024.
- Une **trésorerie nette disponible de 3 637 k€** au 30/09/2024 et une **levée de fonds en cours**.
- **Un Business Plan** intégrant le fort potentiel des nouveaux marchés adressables par Haffner Energy et **confirmant globalement les perspectives annoncées** lors de la publication des résultats annuels de l'exercice 2023-2024.

HAFFNER ENERGY (code ISIN : FR0014007ND6 – Mnémonique : ALHAF) vient de publier ses résultats semestriels consolidés (normes IFRS) au 30/09/2024, arrêtés le 16/12/2024 par le Conseil d'Administration. Un point d'étape sur l'évolution de l'activité du Groupe et ses perspectives a été réalisé à cette occasion.

Philippe HAFFNER, Co-fondateur et Président-Directeur général de HAFFNER ENERGY a déclaré :

« Le semestre qui s'achève est marqué par la concrétisation de projets stratégiques, mais également par une amélioration significative de notre EBITDA. Le site de Marolles, inauguré le 22 novembre, abrite vraisemblablement la première unité au monde de production continue d'hydrogène à partir de biomasse solide mais également de syngaz. Il constituera une source de revenus pour Haffner Energy via la vente d'hydrogène produit ainsi qu'un formidable accélérateur pour la transformation du pipeline de projets en commandes, la production d'hydrogène à partir de biomasse présentant des avantages économiques déterminants par rapport aux solutions alternatives.

Sur le plan commercial, sur le front du SAF, toujours aussi prometteur, Haffner Energy a su convaincre IöunnH2 et LanzaJet de la différenciation majeure de nos procédés technologiques. Dans le domaine de l'hydrogène renouvelable, et en dépit du retard persistant du démarrage de l'écosystème, plusieurs projets ont réussi à avancer significativement.

Sur le plan financier, le plan de préservation de la trésorerie engagé depuis novembre 2023 a permis de fortement réduire nos charges et le rythme de consommation de nos liquidités. Enfin, le Business Plan établi confirme globalement les perspectives précédemment annoncées. Nous sommes confiants quant à l'issue du processus de levée de fonds en cours. »

I. UN SEMESTRE D'AVANCÉES STRATÉGIQUES : MISE EN SERVICE DU CENTRE DE PRODUCTION D'HYDROGÈNE ET DE GAZ RENOUVELABLES, D'ESSAIS ET DE FORMATION DE MAROLLES & NOUVEAUX PARTENARIATS

Après l'élargissement depuis mi-2023 du marché adressable de Haffner Energy bien au-delà de l'hydrogène et l'accroissement de son portefeuille de projets, le premier semestre 2024-2025 se caractérise notamment pour la société par la concrétisation de projets structurants : mise en service du centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et de formation de Marolles, ou encore signature de partenariats avec des acteurs de premier plan, notamment en lien avec la biomasse et avec le marché du SAF.

La mise en service du **centre de production d'hydrogène et de gaz renouvelables, d'essais et de formation de Marolles**, à proximité du siège social de Haffner Energy est un élément déterminant pour la concrétisation du potentiel commercial de la société. Son entrée en production de syngaz a débuté en juin 2024 (cf. [communiqué de presse du 20 juin 2024](#)) et a été complétée, au cours du semestre, par l'installation de nouveaux équipements permettant notamment d'aboutir à la production d'hydrogène renouvelable (cf. [communiqué de presse du 22 novembre 2024](#)).

Ce site-vitrine constitue un instrument stratégique pour le développement commercial et industriel du Groupe. Il permettra de commercialiser environ 120 tonnes par an d'hydrogène, et de générer ainsi du chiffre d'affaires. A ce titre, postérieurement à la clôture, un **protocole d'accord d'approvisionnement en hydrogène renouvelable** a été signé avec un opérateur français spécialisé dans le transport et la distribution de l'hydrogène, pour l'enlèvement et la revente d'hydrogène produit sur site afin de décarboner les mobilités et l'industrie (voir page 5).

Showroom des savoir-faire de la société, ce site, destiné à fonctionner en continu 8 000 heures/an, présente une large partie de la palette de ses solutions : production d'hydrogène et de gaz « super verts », co-production d'électricité, ou encore production et/ou gazéification de biocarbone**** et/ou de biochar.

Inauguré le 22 novembre 2024, au cours de la Semaine de l'Industrie, (cf. [communiqué de presse](#) et [dossier de presse du 22 novembre 2024](#)) après une année de travaux d'aménagement et de montage des équipements incluant des fouilles archéologiques, ce site atteste de la maturité des technologies de Haffner Energy, et de leur pertinence économique et écologique.

Vraisemblablement le premier site au monde à produire de l'hydrogène à partir de résidus de biomasse solide

Le site de Marolles constituera vraisemblablement la première unité au monde de production continue d'hydrogène à partir de résidus de biomasse solide. Il s'agit d'un atout concurrentiel majeur. Attendu avec impatience par les clients avec lesquels Haffner Energy est en voie de finalisation de contrats, ce site est un facteur déterminant pour accélérer la conversion du pipeline en commandes (voir page 4).

Par rapport à des technologies alternatives, et notamment l'électrolyse de l'eau, l'hydrogène « super vert » produit à partir de biomasse se révèle particulièrement compétitif compte tenu du coût peu élevé de l'énergie primaire exploitée (la biomasse) conjugué à une excellente efficacité énergétique (supérieure à 75% pour les projets de 20 MW et plus). L'hydrogène est dit « super vert », car il est carbone négatif en cas de co-production de biochar, celui-ci permettant la séquestration de carbone biogénique.

Le caractère agnostique à la biomasse : un facteur différenciant déterminant

Forte de ses 31 ans d'expérience, la société Haffner Energy sait à quel point la biomasse est abondante. L'énergie générée par la production annuelle de biomasse sur terre est équivalente à 12 fois la quantité annuelle de pétrole extrait chaque année.

Et pourtant, la biomasse est souvent confrontée à des conflits d'usages, notamment avec l'alimentation, car la majorité des acteurs veulent exploiter les mêmes biomasses. Ainsi, de très nombreux déchets organiques et résidus agricoles sont délaissés, les technologies conventionnelles étant dans l'incapacité de valoriser ces biomasses.

C'est la différence unique et majeure introduite par la technologie propriétaire développée depuis près de 15 ans par Haffner Energy : toutes les biomasses, y compris les boues organiques, les fumiers animaux et les déchets organiques renouvelables peuvent être valorisés. L'un des atouts essentiels du site de Marolles est précisément de permettre à la société de réaliser des essais à l'échelle industrielle sur tous les types de biomasses de ses clients, qui pourront ainsi mieux sécuriser leurs plans d'approvisionnement. Autre fonction déterminante, Marolles permettra également de former les clients de Haffner Energy sur un site propriétaire.

Le projet de Marolles a pu être mené à bien en partie grâce au soutien et à l'engagement des pouvoirs publics français à travers de nombreuses parties prenantes. A date, soit postérieurement à la clôture, il a ainsi bénéficié de plus d'1 M€ de financements publics (cf. [communiqué de presse](#) et [dossier de presse du 22 novembre 2024](#)). Ce soutien important témoigne de la confiance dans le potentiel du Groupe et de son adéquation avec les objectifs de la stratégie de réindustrialisation menée par l'Etat français.

Parallèlement au franchissement de cette étape majeure pour son développement industriel et commercial, **Haffner Energy a également réussi durant la période à nouer plusieurs partenariats avec des acteurs internationaux de premier plan du marché du SAF.**

- **Une collaboration a été engagée avec l'américain LanzaJet, leader mondial de la technologie ATJ (Alcohol-To-Jet), distingué par le magazine TIME comme l'une des «100 Most Influential Companies» en 2024, pour le projet « Paris-Vatry SAF »** porté par Haffner Energy. Annoncé en mai 2024 (cf. communiqués de presse des [16 mai 2024](#) et [6 juin 2024](#)), celui-ci constituera le premier projet français de production de SAF à partir de thermolyse de biomasse. Développé en collaboration avec plusieurs partenaires publics et privés, Paris-Vatry SAF sera installé sur le site de l'aéroport de Vatry dans le département de la Marne en Région Grand Est. Ce projet aura une capacité de production portée à 60 000 tonnes par an.
- **En Islande, un accord clé a été signé en septembre 2024** (cf. [communiqué de presse du 2 septembre 2024](#)) avec **IðunnH2, le développeur de projets d'hydrogène vert et de e-carburants durables en charge du plus grand projet d'usine de production de e-SAF du pays** (capacité de 65 000 tonnes). Situé à proximité de l'aéroport international de Keflavík, il sera approvisionné dès 2028 en carbone biogénique issu de la gazéification de biocarbone par la technologie brevetée de Haffner Energy. Cette solution a été choisie par IðunnH2 pour sa capacité à réduire de façon significative les coûts et à augmenter la productivité du processus de production d'e-SAF. En effet, en Islande, les volumes limités de biomasse locale réduisent l'accès au carbone biogénique, composant indispensable au SAF. La mise à disposition par Haffner Energy de biocarbone solide, gazéifié sur place par son Gasiliner®, constituera une alternative à la fois compétitive et flexible à l'option classique du CO₂ biogénique, un gaz coûteux à capturer, transporter et stocker.

La confiance accordée par ces opérateurs parmi les plus avancés sur le marché du SAF illustre la capacité du Groupe, acteur expérimenté des CleanTech, à construire le réseau de partenaires requis pour viser une pole position sur ce segment de marché particulièrement porteur.

La période a également été mise à profit par Haffner Energy pour **avancer sur d'autres fronts stratégiques**. En France, un **nouvel accord** a ainsi été signé en août 2024 (cf. [communiqué de presse du 24 septembre 2024](#)) pour assurer la **diversification des sources d'approvisionnement en biomasse durable**, première source d'énergie renouvelable en France comme dans le monde.

Conclu **avec la société Bambcco, leader en France du développement de la filière bambou**, ce partenariat a pour objectif d'améliorer l'exploitation énergétique de la biomasse, notamment sur des terres marginales et des zones désertiques par la création d'écosystèmes locaux pour des projets de production de carburants durables. Cet accord s'inscrit **dans la même logique stratégique que le partenariat signé en début d'année 2024 avec Hexas**, société basée aux Etats-Unis spécialisée dans la production de matières premières d'origine végétale à partir de sa culture régénératrice : la XanoGrass™ (cf. [communiqué de presse du 13 mars 2024](#)).

Haffner Energy a par ailleurs œuvré à la **structuration de son action et de ses développements futurs sur le front du SAF** en lançant la création d'une **SPV (Société de Projet) en cours de constitution pour le projet Paris-Vatry SAF** et en annonçant **le lancement de SAF Zero**, un spin-off destiné à maximiser son potentiel sur le marché en plein essor des Carburants d'Aviation Durables (SAF) (cf. [communiqué de presse du 12 septembre 2024](#)). La **création de Haffner Energy Inc., filiale américaine non consolidée, a, quant à elle, été concrétisée en mai 2024** (cf. [communiqué de presse du 29 mai 2024](#)). Sa première clôture interviendra au 31 mars 2025.

II. DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL AU PREMIER SEMESTRE : LA CONSOLIDATION DES PERSPECTIVES

Au cours de l'exercice 2023-2024, le pipeline de Haffner Energy avait connu une croissance exponentielle (1,4 Mds€ au 20/06/2024 contre 0,3 Mds€ au 31/03/2024), boosté par le lancement d'une offre de plus grande capacité sur le marché du syngaz (cf. [communiqué de presse du 3 octobre 2023](#)), d'une nouvelle offre SAF (cf. [communiqué de presse du 6 juillet 2023](#)), et des démarches engagées aux Etats-Unis. **Le semestre qui s'achève a permis d'avancer vers la concrétisation de plusieurs de ces projets** sans toutefois permettre encore leur conversion en commandes. Parmi eux, **deux projets significatifs qui pourraient être convertis en commandes à très court-terme** sont en effet dans l'attente de l'entrée en production d'hydrogène sur le site de Marolles, dont la réalisation, différée par des délais de raccordement au réseau électrique moyenne-tension, est imminente.

Plus globalement, le pipeline au 30/09/2024, stable à 1,4 Mds€, confirme le niveau d'activité commerciale observé avant l'été. Haffner Energy privilégie désormais la consolidation de son pipeline afin d'accélérer sa conversion en commandes. Les probabilités de conversion de ce dernier se sont renforcées significativement au cours du semestre.

- **En Europe**, Haffner Energy poursuit son développement dans un environnement plus favorable, notamment pour ce qui est du marché du syngaz en remplacement du gaz naturel fossile dans l'industrie. Par ailleurs, si le marché de l'hydrogène a pris du retard, il convient de noter que les deux projets qui devraient se convertir rapidement en contrats après l'entrée en production d'hydrogène à Marolles concernent le marché de l'hydrogène renouvelable en Europe.
- **En Amérique du Nord**, Haffner Energy a activement poursuivi ses efforts de mise en valeur de sa technologie aux Etats-Unis, récompensés en avril dernier par le [Prix Booster « Coup de Cœur » RSE de Business France](#), et la nomination de Philippe Haffner, co-fondateur et Président-Directeur général de Haffner Energy en tant qu'ambassadeur de la Team France Export. L'imprévisibilité perçue en Europe quant au sort qui sera réservé au développement des énergies renouvelables aux USA après le retour de Donald Trump semble devoir être relativisée du fait des engagements pris au niveau fédéral pour

faciliter le financement des nouveaux projets dans le cadre de la loi sur la réduction de l'inflation (Inflation Reduction Act).

- Ailleurs, Haffner Energy poursuit ses efforts de commercialisation tant en **Amérique du Sud**, qu'en **Asie** ou encore en **Afrique**, continent qui connaît une augmentation significative des probabilités de transformation des projets en contrats, en particulier en **Afrique subsaharienne**.

En termes de segments de clientèle, le semestre passé confirme l'intérêt du secteur de l'industrie pour les solutions de décarbonation de Haffner Energy tandis que le marché de la mobilité terrestre tarde toujours à démarrer. Le marché du SAF est celui qui présente, à moyen-long terme, le plus fort potentiel.

Par ailleurs, Haffner Energy a enregistré de **nouveaux motifs de satisfaction sur le marché de l'hydrogène en dépit d'un contexte peu propice à son développement, notamment en Europe** :

- Depuis deux ans, les acteurs de ce marché pourtant prometteur font face à la **lenteur du démarrage de l'écosystème de l'hydrogène renouvelable**, en particulier en Europe où l'insuffisance de débouchés et le manque de contrats de « off-take or pay » rendent la majorité des projets difficilement finançables. Bien que le contexte réglementaire européen n'ait pas significativement évolué au cours du semestre, Haffner Energy a enregistré quelques avancées encourageantes du fait de la qualité de sa solution technique et de son caractère agnostique à la biomasse et aux déchets solides utilisés, élément particulièrement différenciant. **Le projet Nede'HY** auquel est associé Haffner Energy, porté par un consortium d'acteurs industriels emmené par le groupe Nedey Automobiles, a ainsi été déclaré **lauréat en septembre 2024 de l'appel à projets écosystèmes territoriaux hydrogène (EcosysH2)** lancé l'an dernier par l'ADEME. Cette station de production et de distribution d'hydrogène vert, qui sera implantée sur la zone d'activité de Technoland à Montbéliard, mettra en œuvre la solution **HYNOCA®**. Elle permettra de produire 240 tonnes d'hydrogène par an et environ 1 000 tonnes de biochar par an à partir de biomasse déjà sécurisée. L'hydrogène produit par ces modules sera consommé par des industriels locaux et par le réseau de transports de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA).
- La **solution HYNOCA®**, récompensée par le prix INNOVANA de la décarbonation énergétique en septembre 2023 (cf. [communiqué de presse du 21 septembre 2023](#)), a été également retenue avec la **solution SYNOCA® en septembre 2024**, pour un **projet de production de gaz et d'hydrogène renouvelables à usage industriel et mobilité sur le Territoire d'Industrie du Nord Lozère en Occitanie**. Son développement est prévu en deux phases : en premier lieu, produire du syngaz en remplacement du gaz naturel fossile actuellement consommé par ArcelorMittal ; dans un deuxième temps, transformer une partie de ce syngaz en hydrogène renouvelable pour répondre aux besoins en matière d'usages industriels et aux besoins futurs pour la mobilité. Le comité de pilotage du projet a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour identifier des acteurs industriels qui contribueront au portage financier et opérationnel du projet. Une décision devrait être rendue début 2025.
- La fin du semestre a également permis la **conclusion d'un protocole d'accord d'approvisionnement en hydrogène renouvelable** avec un opérateur français spécialisé dans le transport et la distribution de l'hydrogène, pour l'enlèvement et la revente d'hydrogène produit sur le site de Marolles afin de décarboner les mobilités et l'industrie (voir page 2).

Enfin, au cours du semestre, **Haffner Energy a poursuivi ses efforts sur le marché du syngaz**. Le syngaz présente l'avantage d'un coût pour les industriels comparable au gaz naturel fossile, tout en leur permettant de se décarboner et de sécuriser leur approvisionnement. Toutefois, la grande majorité des industriels préfèrent s'engager sur l'achat de l'énergie plutôt que de devenir eux-mêmes propriétaires et exploitants de leurs unités de production d'énergie.

Haffner Energy travaille actuellement à la mise en place de solutions lui permettant de réaliser en partenariat les investissements nécessaires à la mise en œuvre d'installations destinées à alimenter en syngaz des industries actuellement raccordées au gaz naturel fossile.

En particulier, la société travaille avec des partenaires en capacité d'identifier, de développer, et d'investir dans des projets tels que Eren ou encore Resilient Hydrogen (cf. [communiqué de presse du 12 juillet 2023](#)). La levée de fonds en cours a également pour objectif, notamment, de permettre à Haffner Energy d'investir dans ses propres projets.

III. UN EBITDA EN AMÉLIORATION SIGNIFICATIVE AU TERME DU SEMESTRE

Les comptes semestriels consolidés, établis selon les normes IFRS, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est réuni en date du 16/12/2024.

Le premier semestre de l'exercice 2024-2025 demeure peu significatif sur le plan de l'activité. Il s'achève en effet pour Haffner Energy sur **un chiffre d'affaires très légèrement positif à 207 k€**, provenant essentiellement de la consolidation de la société Jacquier, acquise en juin 2023 (cf. [communiqué de presse du 15 juin 2023](#)).

Pour mémoire, au premier semestre de l'exercice précédent, le chiffre d'affaires s'était avéré négatif (-343 k€) sous l'effet de l'annulation de chiffre d'affaires sur le contrat R-Hynoca (-461 k€) dont la résiliation avait été actée le 13 décembre 2023 (cf. [communiqué de presse du 14 décembre 2023](#)).

Au cours du semestre écoulé, et dans le cadre d'un **plan de préservation de la trésorerie initié en novembre 2023**, Haffner Energy a également poursuivi la **réduction de ses dépenses tout en préservant les ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs** de court et moyen-terme.

- **Réduction des frais généraux** : outre des mesures renforcées de gestion budgétaire et de contrôle des dépenses, la société a notamment réduit les honoraires, supprimé les contrats de prestations de services ou de sous-traitance non essentiels dont les missions pouvaient être prises en charge en interne, changé de gestionnaire de paie, renégocié les conditions commerciales des autres contrats, et limité à l'essentiel les déplacements et frais de voyages associés.
- Concernant la masse salariale, outre **le gel des recrutements et remplacements** et **l'absence d'augmentation générale des salaires** au cours de l'exercice 2023-2024, Haffner Energy a procédé à un **plan de licenciement économique ciblé** à l'été 2024, se traduisant par la suppression de **9 postes**.
- Concernant les bureaux, **les surfaces louées ont été significativement réduites à Paris au cours du semestre et le seront encore davantage d'ici la fin de l'exercice**. A titre d'exemple, à date, à Paris, les coûts annuels de location ont été réduits de 27% et le seront encore de 42% du fait du déménagement prévu courant janvier 2025.

Au 30/09/2024, **l'EBITDA, en amélioration significative de 15%, s'élève à -4 672 k€ contre -5 477 k€ au 30/09/2023**. Cette évolution s'explique essentiellement par la variation du chiffre d'affaires (+207 k€ au 30/09/24 contre -343 k€ au 30/09/2023), une réduction des charges de personnel, et la réduction des coûts liés aux voyages et déplacements.

Le résultat opérationnel s'élève à -5 418 k€ au 30/09/2024 contre -3 531 k€ au 30/09/2023, en dégradation. Cette évolution s'explique notamment par l'effet d'une reprise de provisions pour perte à terminaison de 4 000 k€, et dans une moindre mesure, d'une légère augmentation des achats non stockés et charges externes pour un montant de 300 k€.

En milliers d'euros	30.09.24 (12 mois)	30.09.23 (12 mois)
Chiffre d'affaires	207	-343

EBITDA**	-4 672	-5 477
Résultat opérationnel	-5 418	-3 531
Résultat net consolidé	-5 416	-3 333
En milliers d'euros	30.09.24 (6 mois)	31.03.24 (6 mois)
Capitaux propres	21 165	26 768
Trésorerie disponible	3 637	11 042

Le plan de préservation de la trésorerie activé depuis novembre 2023 comprend également :

- Le **report d'investissements non prioritaires** comme ceux concernant le déploiement d'un nouvel ERP (impact 1,3 M€).
- Des **renégociations avec les partenaires stratégiques** pour revoir certains plannings de livraison et échéanciers de factures à payer (impact 3 M€).
- **Des reports de versements illustrant l'engagement de toutes les parties prenantes internes à la société**, comme le décalage du paiement de la part individuelle des primes sur objectifs des salariés dues au titre de l'année 2023-2024 et du paiement des jetons de présence des administrateurs de juin 2024 à novembre 2024 ; on notera enfin l'abandon par les deux **dirigeants et actionnaires fondateurs**, Philippe et Marc Haffner, de la partie variable de leur rémunération.

Du fait de toutes ces mesures, le **rythme de consommation de liquidités de Haffner Energy a pu être réduit de 58% soit 1,4 M€** au cours des douze derniers mois pour atteindre un niveau mensuel moyen de 1 M€.

Au 30/09/2024, le BFR s'établit à 14 291 k€ contre 13 368 k€ au 30/09/2023, principalement sous l'effet de l'augmentation des stocks et encours de production à Marolles, **et la trésorerie disponible au 30/09/2024 s'élève à 3 637 k€.**

Les autres éléments constitutifs de la situation patrimoniale de Haffner Energy n'ont pas connu d'évolution substantielle au cours de la période à l'exception :

- **À l'actif, des stocks et encours qui ont continué de progresser à 13 395 k€** (contre 10 145 k€ au 31/03/2024, soit +3 250 k€) en raison principalement de l'installation du site de Marolles, pris en compte sur la base du coût des équipements. Ce mouvement s'est trouvé globalement compensé par la **diminution des autres actifs courants**, à 8 171 k€ (contre 11 590 k€ au 31/03/2024, soit -3 419 k€), sous l'effet combiné de la réduction des créances au titre du CIR et de la TVA.
- **Au passif, de la diminution des capitaux propres** de 26 768 k€ au 31/03/2024 à 21 165 k€ (soit -5 534 k€) sous l'effet principalement de l'imputation du résultat n-1 en réserve, et diminution des passifs courants de 12 849 k€ au 31/03/2024 à 10 821 k€ (soit -2 028 k€) sous l'effet notamment de la réduction des dettes financières et fournisseurs. A noter une très légère augmentation des provisions pour risques (+130 k€).

La société a procédé à une revue de son risque de liquidité et considère qu'elle disposera d'une trésorerie suffisante pour faire face au financement de ses activités jusqu'au 30 septembre 2025. Cette assertion repose notamment sur la production d'hydrogène en continu **début 2025 à Marolles**, permettant ainsi la signature de contrats d'équipements pour la production d'hydrogène dans le courant du 2nd semestre

2024/2025, et sur la réussite, **avant la fin de l'exercice clos au 31 mars 2025**, de la levée de fonds en cours.

IV. PROJETS ET PERSPECTIVES

Sur la **seconde partie de l'année**, les équipes de Haffner Energy demeureront concentrées sur **trois grandes priorités stratégiques** :

- **La mise en route opérationnelle de la production d'hydrogène vert sur le site de Marolles**, qui conditionne la signature des premiers contrats attendus d'ici à la clôture de l'exercice 2024-2025.
- **La finalisation de la levée de fonds annoncée en juin dernier**. Confiées à la banque d'affaires Avolta, les démarches engagées pour rechercher des financements complémentaires dans l'objectif de financer la croissance de Haffner Energy et d'élargir son modèle économique, ont permis à la société de conduire **un programme de rencontres avec des investisseurs spécialistes de l'énergie et de la clean tech au cours de ces derniers mois**. Dans cette perspective, un important travail a été réalisé pour réévaluer les perspectives de la société. Des discussions avancées sont en cours avec plusieurs contreparties. La société est très confiante quant à l'issue de ce processus d'ici la fin de l'exercice (31 mars 2025).
- **La conversion en commandes de deux projets de production d'hydrogène**, qui devrait survenir dès la production stabilisée d'hydrogène sur le site de Marolles.

A plus long terme, les perspectives du Groupe telles que définies par le Business Plan établi à l'occasion du projet de levée de fonds s'articulent sur les bases suivantes :

- **Les marchés adressables par Haffner Energy** (SAF pour l'aviation, syngaz pour l'industrie et les réseaux de chaleur, hydrogène vert pour l'industrie et les mobilités, carbone biogénique pour l'industrie et la production de SAF et de e-SAF, méthanol pour le transport maritime ou le transport de l'hydrogène) **devraient connaître une croissance globalement estimée à 90 x d'ici 2050 par rapport à 2024** pour atteindre, à l'échelle mondiale, 1 603 Mds€. A plus court terme, **d'ici 2030, ils devraient être globalement multipliés par plus de 10**, passant de 18 Mds€ cette année à **207 Mds€ en 2030, sous l'effet de nouvelles régulations et incitations, dans un momentum mondial** (Sources : Rapport EY, Strategy & SAF 2022 report, McKinsey Hydrogen 2023 report).
- Le benchmark concurrentiel réalisé par Avolta confirme **l'atout compétitif majeur que devrait constituer pour Haffner Energy le caractère agnostique à la biomasse de sa technologie et la valeur des co-produits issus de sa technologie de thermolyse** de la biomasse.

Ces perspectives se traduisent notamment par une **accélération progressive du chiffre d'affaires** à partir de la fin de l'exercice 2024-2025 pour atteindre **145 M€ au 31/03/2027** et **385 M€ au 31/03/2028**.

Pour mémoire, les objectifs annoncés par Haffner Energy à l'occasion de la publication de ses résultats annuels 2023-2024 étaient :

- Un chiffre d'affaires de 165 M€ au 31/03/2027 avant une forte accélération attendue à la faveur des projets SAF, avec comme objectif un chiffre d'affaires de 330 M€ au 31/03/2028.
- Un EBITDA à l'équilibre au 31/03/2026.

Le Business Plan établi avec Avolta à l'occasion de la levée de fonds confirme donc globalement la pertinence des objectifs à moyen terme annoncés, tout en réévaluant le potentiel global du marché.

A la date du présent communiqué, les procédures d'audit sont en cours.

Webinaire actionnaires

18 décembre 2024 à 18h00 en visioconférence

(Modalités d'inscription : <https://events.teams.microsoft.com/event/c46ec8ca-a608-47b1-b37f-6fdb67018b5@414841cd-89de-41c6-bae3-ce20aefb6f9b>)

Résultats annuels 2024-2025

18 juin 2025

Assemblée Générale Annuelle

10 septembre 2025

Des informations financières plus détaillées sur les comptes semestriels au 30/09/2024 sont disponibles sur le site www.haffner-energy.com.

A propos de Haffner Energy

Haffner Energy est une entreprise française qui fournit des solutions pour la production de carburants renouvelables compétitifs. Forte de 31 ans d'expérience dans la conversion de la biomasse en énergies renouvelables, elle a développé des technologies propriétaires innovantes de thermolyse et de gazéification de la biomasse qui permettent de produire du gaz, de l'hydrogène et du méthanol renouvelables ainsi que du Carburant d'Aviation Durable (SAF). L'entreprise contribue également à régénérer la planète, par la co-production de CO₂ biogénique et de biocarbone (ou char/biochar). Haffner Energy est cotée sur Euronext Growth (ISIN code : FR0014007ND6 – Ticker : ALHAF).

Contacts

investisseurs@haffner-energy.com

communication@haffner-energy.com

Lexique

- * Le **pipeline** désigne une opportunité commerciale lorsqu'au moins une des situations suivantes se produit :
- une étude préliminaire de faisabilité pour l'installation d'un équipement est, ou a été, réalisée ; ou
 - une offre budgétaire, ou un plan d'affaires préliminaire du projet, ou une offre commerciale complète comprenant un cahier des charges, a été envoyée au client et Haffner Energy attend sa réponse ; ou
 - une lettre d'intention est envoyée à Haffner Energy par le client ; ou
 - Haffner Energy a reçu une invitation à participer et fait partie d'un processus d'appel d'offres.

** L'**EBITDA** correspond au résultat opérationnel retraité des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des dotations nettes aux provisions opérationnelles.

*** L'**EBIT** (en anglais « Earnings Before Interest and Taxes ») tient compte des amortissements. Selon les normes comptables françaises, l'EBIT s'apparente donc au Résultat d'Exploitation, c'est à dire au Résultat Net hors IS et résultat financier.

**** Le **biocarbone** est un matériau solide riche en carbone. Le biocarbone contient le carbone biogénique absorbé de l'atmosphère par les plantes via la photosynthèse. Cette caractéristique en fait un puits de carbone majeur s'il est utilisé comme amendement des sols agricoles par application directe ou par incorporation aux engrais (on parle alors de biochar), ou aux matériaux de construction (on parle alors de char). Le biocarbone est également une source d'énergie renouvelable très dense (31 MJ/kg) pouvant être gazéifié sur site pour augmenter la production de biocarburants tels que le bio-SAF ou la production d'hydrogène renouvelable, mais également être transporté et gazéifié sur un autre site généralement éloigné, notamment pour la production d'e-carburants.